



Décision n° 2020-09

Portant contrat de travaux de peinture dans le cadre de la construction du restaurant scolaire polyvalent de Landrecies

- Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L 2122-22 du CGCT
- Vu le code de la commande publique
- Vu la consultation lancée le 15 septembre sur le site marchesonline et sur la Voix du Nord
- Vu l'offre transmise par la société SAPEM

Décide

Article 1 : il est passé un marché de travaux de peinture dans le cadre du lot 10 de la construction du restaurant scolaire polyvalent de Landrecies avec la société SAPEM sise 17 rue Deslinsel 59220 DENAIN et ce, pour un montant de 29 049 € HT soit 34 858, 80 € TTC.

Article 2 : La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera envoyée à Monsieur le Sous-Préfet d'Avesnes sur Helpe et au comptable du trésor.

Fait à Landrecies,
Le 18 novembre 2020

Le Maire,
François ERLEM